

Communauté de Communes  
Jabron Lure Vançon Durance

Le village - 04290 SALIGNAC  
Tél.04.92.34.46.75

Département

Envoyé en préfecture le 02/06/2026

Reçu en préfecture le 02/06/2026

Publié le

ID : 004-200071033-20260602-DP17\_2026-AR

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

**DÉCISION DU PRÉSIDENT N°17/2026**

**OBJET : Entretien du broyeur à végétaux**

--- **Le Président de la Communauté de Communes « Jabron-Lure-Vançon-Durance »**,

**Vu** l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités territoriales,

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire en date du 27 avril 2026 portant délégations au Président,

**Considérant** que la Communauté de communes est propriétaire d'un broyeur à végétaux et que cet équipement doit faire l'objet d'un entretien régulier,

**Considérant** le devis présenté par l'entreprise Gillibert d'un montant de 1 501,36 € hors taxes.

**DECIDE :**

**ARTICLE 1 :** De faire procéder à l'entretien du broyeur à branches SAELEN PYTHON GS auprès de l'entreprise Gillibert pour un montant de 1 501,36 € hors taxes.

**ARTICLE 2 :** Il sera rendu compte au Conseil Communautaire de la présente décision conformément à l'article L5211-10 du CGCT.

Fait à SALIGNAC, le 2 Juin 2026

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Président  
B. CHADEBEC

